

Abandon de l'Ecotaxe : les 157 salariés messins d'Ecomouv' en sursis

by **Entreprise & Carrières** - mardi, décembre 02, 2014

<http://correspondances.fr/abandon-de-lecotaxe-les-157-salaries-messins-decomouv-en-sursis/>

Lors de sa visite en Lorraine, François Hollande a tenté de rassurer les 157 salariés messins d'Ecomouv, recrutés pour collecter une Ecotaxe aujourd'hui suspendue.

Le chef de l'Etat s'est engagé à veiller au reclassement des personnels et à leur permettre de retrouver des emplois correspondant à leurs compétences. Le conseil régional de Lorraine a consacré pas moins de 500 000 euros aux formations des futurs salariés pour affiner leurs compétences linguistiques et leur expertise fiscale et statistique. Parmi les pistes de reclassement figurent des emplois publics à la SNCF, des postes dans les infrastructures transfrontalières de fret ferroviaire ou le recrutement dans une plateforme européenne d'information sur les directives européennes qui pourrait voir le jour à Metz. Mais ces perspectives risquent d'achopper sur un possible contentieux entre l'Etat et Ecomouv, qui devront s'entendre d'ici au 30 décembre sur les modalités de la rupture du contrat qui les liait. Dans ce cas, les salariés d'Ecomouv – dont certains avaient quitté leur emploi pour intégrer une structure théoriquement pérenne, devraient se contenter d'un classique Contrat de sécurisation professionnel et des propositions de reclassement d'Ecomouv. Le groupe italien Autostrade compte plus de 10 000 salariés, mais sa filiale Ecomouv constitue sa seule implantation en France.